



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : INITIATIVE POUR LA PROMOTION DE L'ECONOMIE VERTE AU SENEGAL

Titre de l'étude : Analyse contextuelle et financière des secteurs de l'agriculture familiale de la pêche au Sénégal en vue d'identifier les bonnes pratiques existantes et les stratégies possibles pour le développement de l'économie verte.

Date de Publication : 01 avril 2021

Date de Clôture : 21 avril 2021

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
III. LIVRABLES ET DUREE DE LA MISSION.....	5
IV. ÉLÉMENTS A PRENDRE EN COMPTE DANS L'APPROCHE DE LA MISSION.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
V. PROFIL DU CONSULTANT.....	5
VI. COMPOSITION ET SOUMISSION DES OFFRES	6
VII. ÉVALUATION DES OFFRES	6

I. Contexte et justification

Selon le PNUE, l'économie verte est l'activité économique « qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». Contrairement au modèle économique classique, l'économie verte obéit aux principes et aux critères du développement durable. Cette nouvelle vision du développement envisage la relation entre l'économie et l'environnement de façon double, d'une part en considérant que la production est dépendante des ressources naturelles, d'autre part en reconnaissant l'impact négatif (pollutions) que cette production génère sur l'environnement.

Ainsi, la transition vers une économie verte devra nécessiter une transformation profonde des politiques publiques, notamment « une réorientation des investissements publics et privés en faveur des secteurs clés essentiels dans le verdissement de l'économie mondiale et la conversion écologique des secteurs économiques ».

C'est dans ce contexte que la plate-forme internationale dénommée « Coalition pour une économie verte » a été mise en place en vue de soutenir le dialogue au plan local et national entre les citoyens, les ONG et les décideurs par l'identification, la capitalisation et la vulgarisation des bonnes pratiques sur l'économie verte.

Au Sénégal, UICN Sénégal et IED Afrique, membres de ladite coalition (GEC) travaillent conjointement pour renforcer les espaces de dialogue multi-acteurs afin (i) d'améliorer les capacités des citoyens à s'organiser afin de mieux porter et exprimer leurs préoccupations sur la gouvernance du capital naturel auprès des décideurs politiques; (ii) renforcer les capacités des parties prenantes sur les avantages de l'économie verte pour lutter contre la dégradation des ressources naturelles et améliorer leur utilisation durable; et enfin, (iii) pour mettre en place une stratégie de communication forte et une stratégie de mobilisation et d'engagement des parties prenantes pour alimenter le dialogue politique entre les différents acteurs concernés en vue de promouvoir la transition vers l'économie verte. Ces actions portent essentiellement sur les secteurs de la pêche et de l'agriculture familiale, deux secteurs clés de l'économie sénégalaise.

En perspective de l'animation du dialogue sur l'économie verte, il est nécessaire de documenter les expériences réussies sur l'économie verte mais aussi les contraintes d'ordre politique, législatif ou institutionnel qui constituent des obstacles à la transition vers l'économie verte.

Se basant sur les enseignements du projet « Initiative pour une économie verte » lancé en 2008 par le PNUE et coordonnée par le BIT, le Sénégal a choisi de travailler sur six secteurs clés à fort potentiel de croissance, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté au niveau national. Il s'agit de l'agriculture, la pêche, la foresterie, les ressources en eau, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ainsi que la gestion des déchets.

Alors que ce projet et d'autres initiatives cherchent à renforcer les politiques en cours sur l'économie verte, UICN et IED Afrique, membres de la plateforme internationale « Green Economie Coalition » (GEC), active depuis 2016, se sont intéressés à l'animation du dialogue entre tous les acteurs des secteurs de la pêche et de l'agriculture familiale, du fait de leur importante contribution à l'économie nationale.

Cette initiative vise à soutenir le dialogue aux plans local et national entre les citoyens, les ONG et les décideurs par l'identification, la capitalisation et la vulgarisation des bonnes pratiques sur l'économie verte dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture familiale.

II. Objectifs de l'étude

L'objectif de cette mission consistera à effectuer une analyse financière contextuelle (AFC) afin d'examiner stratégiquement l'architecture financière durable globale et d'évaluer comment cette architecture affecte les besoins et l'activité de l'économie verte. Le principal résultat sera un rapport de l'AFC pour alimenter les discussions lors des événements de dialogue locaux et nationaux organisés dans le cadre du projet et pour identifier les parties prenantes.

Les résultats de l'étude **nourriront également les discussions qui auront lieu pendant la phase de dialogue multipartite**. L'AFC décrira le paysage financier et identifiera les principaux défis de financement (vert). Ce processus sera dirigé par Finance Watch. Les dialogues et les travaux politiques ultérieurs seront informés par l'AFC.

III. Tâches du consultant / Bureau d'études

La mission combinera étude documentaire et entretiens avec les acteurs concernés dans le but de rédiger un mandat générique pour l'AFC afin de définir les éléments clés relatifs au contexte financier des Petites et Moyennes Entreprises vertes dans le pays. Il s'agit de conduire les tâches suivantes :

1. Un aperçu des principales données macroéconomiques (inflation, chômage, esprit d'entreprise), du profil financier du pays (principales sources de financement, ratio de la dette publique et privée au PIB) et des principales catégories de dépenses (ventilation de haut niveau du budget national) ;
2. Les types et la taille des instruments de financement disponibles pour les PME vertes (banques, IMF, crowdfunding, banques communautaires et coopératives) ;
3. Inventaire des activités de financement des IFD (directes et indirectes) et des besoins ;
4. Problèmes rencontrés par les PME vertes pour obtenir des prêts aux entreprises (démarrage, investissement en capital, trésorerie), notamment la facilité d'accès, les conditions de prêt et les changements consécutifs de propriété et de contrôle des entreprises ;
5. La présence et la portée des initiatives de financement spécifiquement durable ;
6. Un examen des groupes et des plateformes de citoyens et d'entreprises, qui sont mis en réseau et actifs dans le domaine de la finance ;
7. Un examen des lois financières et bancaires pertinentes ;
8. Un examen des formes juridiques existantes et des mesures d'incitation en faveur des entreprises à vocation sociale et environnementale ;
9. Une évaluation de la sensibilisation et de l'adhésion du public aux entreprises vertes et de la demande de produits verts
10. Un aperçu de la gouvernance financière (structures, efficacité, normes anti-corrupcion, systèmes de garantie et culture financière publique)

IV. Livrables et durée de la mission

La mission se déroulera dans le deuxième trimestre 2021 et ne devra pas excéder 45 jours calendaire. Elle se déroulera conformément à un chronogramme de travail clair et précis proposé par le consultant et approuvé par l'UICN. Les principaux produits et livrables attendus de l'évaluation sont :

- A. Un rapport de démarrage qui devrait être disponible après le début de la mission. Le rapport de démarrage doit être validé par l'UICN avant la suite de l'étude et devrait comprendre : (1) un premier aperçu des lacunes et des opportunités (2) les sources destinées à être utilisées pour produire une analyse approfondie des caractéristiques des 2 secteurs et une méthodologie proposée pour synthétiser les résultats (3) la cartographie des acteurs et parties prenantes concernés à consulter, la démarche, le plan et les questionnaires pour les consulter.
- B. Un rapport provisoire d'analyse sectorielle approfondie et rédigé selon la structure et le format discutés au démarrage de la mission.
- C. Un atelier de restitution, d'amendement et d'enrichissement du rapport avec les parties prenantes est organisé après le dépôt du rapport provisoire par l'UICN avec la participation effective du consultant.
- D. Un rapport final synthétique (environ 50 pages / secteur) est disponible après la tenue de l'atelier de restitution.

V. Profil du consultant

Qualifications / Expérience / Expertise

Le candidat doit disposer des compétences en économie, agronomie, développement durable, sociologie et faisant état d'une grande expérience dans le domaine de la politique économique et environnementale du Sénégal, du monde rural sénégalais, et de la gestion de la biodiversité et de la gestion communautaire des ressources naturelles ;

Le chef de mission doit posséder les qualifications et l'expertise suivantes :

- Au moins un Master en économie, gestion d'entreprise, développement durable, environnement et gestion durable des ressources naturelles ;
- Au moins 10 ans d'expérience en conseil dans les domaines d'expertise visés par le commanditaire, pour les secteurs de l'agriculture de la pêche, notamment ;
- Assistance consultative sur les politiques et stratégies sectorielles nationales et expérience de négociation ;
- Conseil en stratégies d'entreprise ;
- Assistance conseil dans le domaine des chaînes de valeur, notamment dans les secteurs ciblés par la mission ;
- Assistance conseil en matière de développement durable et de responsabilité environnementale et sociale des entreprises ;

- Au moins 5 ans d'expérience en soutien et conseil en intégration de la conservation et de la durabilité de l'économie verte dans les politiques sectorielles et/ou les stratégies et investissements d'entreprise ;
- Expertise démontrée dans les secteurs et industries ciblés par la mission, à savoir les secteurs de l'agriculture de la pêche avec une expérience de la formulation de recommandations conduisant le changement ;
- Aptitude avérée à s'engager avec une variété de parties prenantes et à saisir les divers points de vue des ministres, des décideurs, des chefs d'entreprise, des associations professionnelles, des ONG, des communautés locales, des peuples autochtones, etc. ;
- Expérience et capacités avérées dans la facilitation de processus multipartites ;
- Maîtrise parfaite du français et bonne connaissance de l'anglais.

VI. Composition et soumission des offres

Les consultants souhaitant réaliser cette évaluation doivent envoyer par e-mail, au plus tard le **21 avril 2021 (inclus) à 23h59 GMT**, une offre composée de :

- (i) Lettre de soumission ;
- (ii) CV du consultant (maximum 4 pages) ;
- (iii) Offre technique avec une méthodologie détaillée et un chronogramme (maximum de 3 pages) ;
- (iv) Offre financière dans un dossier séparé.

Les soumissionnaires doivent envoyer leur proposition par courriel à : iucnsenegal@iucn.org. Le sujet de l'Email doit être "**Analyse contextuelle et financière des secteurs de l'agriculture familiale de la pêche au Sénégal en vue d'identifier les bonnes pratiques existantes et les stratégies possibles pour le développement de l'économie verte**". Les copies électroniques doivent être soumises au format PDF et natif (par exemple, MS Word) et les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs e-mails (correctement annotés - par exemple, e-mail 1 sur 3) si les fichiers joints sont jugés trop volumineux pour un seul e-mail de transmission.

Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Une fois la date limite passée et au plus tard le **12 avril 2021 à 16h00. GMT**, envoyez le mot de passe correspondant à la même adresse email que celle utilisée pour soumettre votre proposition. Cela garantira un processus de soumission et d'ouverture sécurisé. N'envoyez pas de mot de passe avant la date limite de soumission de la proposition. Les propositions doivent être rédigées en français.

VII. Évaluation des offres

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères ci-dessous. Tout score de l'offre technique inférieur à 70 sera éliminatoire et l'offre financière ne sera pas ouverte. Le prestataire sera sélectionné sur la base du rapport qualité/coût. Une procédure en quatre étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique sera réalisée en premier, suivie de l'évaluation financière. Les offres seront classées à l'aide d'un système de notation technique/financière combiné, comme décrit ci-dessous.

Vérification de la conformité des offres reçues :

La conformité des offres sera vérifiée sur la présence de :

- L'offre technique
- L'offre financière

Analyse des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées selon les quatre critères suivants sur la base des informations fournies dans la proposition soumise :

- Méthodologie et plan de travail25%
- Expérience dans le secteur économique ciblé25%
- Expérience de la conception de recommandations aux décideurs25%
- Connaissance des expériences dans le domaine de l'économie verte au Sénégal20%
- Maîtrise du français et capacité de travailler en anglais5%

Tout score inférieur à 70 est éliminatoire.

Ouverture et analyse des offres financières

Après avoir déterminé si les propositions financières sont complètes et exemptes d'erreurs de calcul, le comité d'évaluation convertira les prix libellés en différentes devises dans la monnaie unique spécifiée dans les données spécifiques. Le prix vendeur officiel retenu à cet effet sera le prix de la source indiquée dans les Données Spécifiques et en vigueur à la date de soumission des propositions. La proposition financière (Fm) la moins chère recevra une note financière (Nf) de cent (100) points, la formule suivante étant utilisée pour le calcul des autres scores financiers : $Nf = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de la proposition financière convertie dans la monnaie unique).

L'analyse combine des offres financières et techniques

Enfin, les propositions seront classées en fonction de leurs notes combinées technique (Nt) et financière (Nf), avec les pondérations suivantes appliquées pour arriver à une note globale (NG) :

- T = poids donné à la proposition technique, soit 0,80 ;
- F = poids accordé à la proposition financière, soit 0,20 ;
- $T + F = 1$
- $NG = (Nt \times T\%) + (Nf \times F\%)$